



Toulouse, le 12 AVR 2024

Madame la Maire
Monsieur le Maire

DIRECTION
ENFANCE ET
FAMILLE

Dossier suivi par :
Service des Modes d'Accueil
Tél : 05.34.33.41.53
accueilpmi-individuelcollectif@cd31.fr
Réf. à rappeler :
Elections CCPD 2024

Reçu le

22 AVR. 2024

Mairie d'Auterive

Objet : élections des représentants des assistants maternels et assistants familiaux à la CCPD

Madame, Monsieur le (la) Maire,

Du 11 au 18 juin 2024 les assistants maternels et familiaux vont être appelés à élire par voie électronique leurs représentants à la Commission Consultative Paritaire Départementale (CCPD).


Le rôle de cette commission est d'émettre un avis sur les propositions de retrait, de non-renouvellement et de restriction de la capacité d'accueil concernant les agréments des Assistants Maternels et des Assistants Familiaux.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit que cette commission composée pour moitié de représentants élus des assistants maternels et des assistants familiaux, doit être renouvelée tous les six ans.

Dans la perspective de cette élection, je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, la liste électorale des assistants maternels et des assistants familiaux du Département de la Haute-Garonne ainsi qu'un exemplaire de l'arrêté fixant les modalités de cette élection.

Vous voudrez bien faire procéder à l'affichage jusqu'au 26 avril 2024 de cette liste électorale et de l'arrêté fixant les modalités de l'élection, et m'adresser par mail en retour, à l'adresse suivante : accueilpmi-individuelcollectif@cd31.fr, après l'avoir complété, le certificat d'affichage ci-annexé.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le (la) Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Annie VIEU 
Pour le Président du Conseil départemental,
et par délégation,
La Vice-Présidente chargée de la Protection
de l'Enfance et de la Famille